



LA PROTECTION SOCIALE A L'INTERNATIONAL

Êtes-vous concerné ?

Ce stage a pour objectif d'accompagner l'entreprise dans sa prise de décision, lui donner les clés lui permettant de déterminer en fonction de la personne, du pays et de la situation comment choisir entre le détachement et l'expatriation, tout en répondant aux deux questions cruciales qui sont

- Quelle couverture sociale choisir ?
- Quel en sera le coût pour l'employeur et pour le salarié ?

Dans tous les cas, la question de la protection sociale devra être résolue et le régime mis en place avant le départ de votre salarié.

Objectifs pédagogiques

Choisir le meilleur régime pour votre salarié (pendant son séjour à l'étranger mais aussi préserver ses droits -retraite, chômage-)

Opter pour le coût le moins élevé pour votre entreprise.

Apprendre à coordonner les réglementations françaises, européennes et internationales.

Chercher sur Internet les données les plus récentes.

Public concerné

Toute personne, ayant une formation juridique de base, dont l'exercice de sa fonction l'amène à gérer des avenants de mobilité et à apprécier la validité des avenants en cours.

Présentation

Formation d'une journée qui couvre les thèmes suivants :

- Quels sont les divers régimes possibles au regard du droit,
- Quels sont les régimes envisageables au regard de votre situation et de celle de votre salarié ?
- Quelle est la procédure de mise en œuvre du régime choisi?
- De quel niveau de couverture bénéficiera votre salarié ?
- Quel sera le coût de cette couverture pour l'employeur et pour le salarié ?
- Comparaison des différentes couvertures (locales, internationales)

Méthode

Cas pratiques de mise en situation.

Tableaux récapitulatifs (à utiliser en tant que procédure en interne)

Le régime de retraite constituant une problématique à lui seul il est toujours nécessaire de traiter cette partie avec un spécialiste de la retraite des expatriés.